

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°22/32 du 08/12/2022

N° 23/01

Le VINGT-SIX janvier de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT,
MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT

Procurations : M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY

Absents : Mme Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT, Mme Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Laurent ZANDONA

Date de convocation : 20 janvier 2023

Secrétaire de séance : Madame Corinne LACOSTE

Objet : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – année 2023

Madame le Maire expose le projet suivant : Etudes et construction de la Maison pour Tous de GOYRANS

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **593 876, 50 € HT** correspondant aux devis et estimations et présentés dans le tableau suivant :

Le cout prévisionnel intègre une marge pour imprévus de 5% du montant des dépenses

Fournisseurs	€ HT
ARCOSER : Maitrise d'œuvre	38 076,49
SOCOTEC : Bureau de contrôle	5 350
DEKRA : coordination SPS	3 360
SCP Cazaux : Géomètre	1 115
SOL Ingénierie : Etude de sol	2 998
Estimation des lots de travaux établi par le Maître d'œuvre ARCOSER (Avant-Projet Détaillé)	483 511,08
SICOVAL : branchement réseau EU	5 281
SICOVAL : branchement réseau EAP	4 959,51
Estimation branchement réseau électrique (devis SDEHG en cours)	5 000
Estimation branchement réseau télécom	500
STP : Engazonnement	1 580
Schmidt : cuisines	10 545,42
Tables et chaises (estimation)	2 000
Marge sur Imprévu	29 600

Madame le maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à la DETR.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité,

adopte le projet de la Maison pour Tous pour un montant de **593 876,50 € HT**, sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR pour 148 469,13 € soit 25 % du montant du projet HT, et arrête le plan de financement suivant :

	€ HT	€ TTC	Recettes	€ HT	€ TTC
Études – maîtrise d'œuvre	50 899,49	61 079,39	État-DETR (25%)	148 469,13	178 162,95
Travaux	513 377,01	616 052,41	Région (10%)	59 387,65	71 265,18
Marge pour imprévus	29 600	35 520	Département (40%)	237 550,60	285 060,72
			Fédération Française de Tennis	12 000	14 400
			Autofinancement	136 469,12	163 762,95
TOTAL	593 876,50	712 651,80	TOTAL	593 876,50	712 651,80

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 26 janvier 2023.

Fait à Goyrans, le 26 janvier 2023.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans